

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/08/2021

Dossier complet le :

19/08/2021

N° d'enregistrement :

2021-11505

### 1. Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque en ombrières de St Geours

Code projet : CS\_OMB\_St-Geours

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TotalEnergies Renouvelables France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LEMASSON Jean-Emeric, Directeur Agence Nouvelle-Aquitaine

RCS / SIRET

4 3 4 | 8 3 6 | 2 7 6 | 0 0 2 5 4

Forme juridique SAS

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250kWc	Le projet correspond à un ensemble de modules photovoltaïques installés sur des ombrières (structures métalliques) sur le parking du centre aquatique Aygueblue à Saint-Geours-de-Maremne. La technologie d'ombrières envisagée correspond à une puissance total d'environ 1,1 MWc. La surface de panneau photovoltaïque prévue est d'environ 6000 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrières positionnées sur le parking existant du centre aquatique Aygueblue.

La puissance totale anticipée de la centrale est d'environ 1,1 MWc. En plus des structures, seront installés sur le site les équipements suivants :

- un poste de transformation ;
- des onduleurs ;
- des modules photovoltaïques ;
- un poste de livraison.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale en ombrières de parking produisant de l'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil (production photovoltaïque). Ce projet sera présenté aux appels d'offres mis en place par la Commission de Régulation de l'Énergie.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les aménagements suivants :

- Préparation du terrain en vue de l'installation des structures ;
- Création des fondations des dispositifs de fixation des panneaux photovoltaïques, pose des piliers de support et ancrage par béton, ensuite recouverts ;
- Montage des structures et installation des modules photovoltaïques ;
- Mise en place de locaux techniques (postes de conversion) contenant les transformateurs, les onduleurs et les protections des lignes moyenne tension ;
- Mise en place d'un poste de livraison destiné à l'injection de l'électricité produite au réseau électrique contenant les compteurs d'énergie.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Soumis au rayonnement produit par le soleil, les panneaux formés de semi-conducteurs subissent une différence de potentiel électrique liée à l'effet photovoltaïque. Cela induit la circulation de charges électriques à l'origine d'un courant continu qui est collecté puis changé en courant alternatif au niveau du transformateur, afin d'être compatible avec le réseau électrique sur lequel ce courant est injecté.

La maintenance réalisée peut-être :

- Préventive : 1 à 2 passages par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules ;
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, transformateurs...), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera l'obtention d'un permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'implantation de panneaux approximative pressentie	Environ 6000 m <sup>2</sup>
Puissance prévisionnelle du projet	Environ 1,1 MWc

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

300 Rue du Gave  
40230 Saint-Geours-de-Maremne

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 13 ' 5 9 " 689 Lat. 4 3 ° 4 2 ' 3 0 " 337

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est une ZNIEFF de type II "Zones humides d'arrière-dune du Mensin" (720001983) située à environ 3,5 km au nord-ouest
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'autoroute A63 passe, au plus près, à environ 400m de la zone de projet. L'A63 est concernée par le PPBE des autoroutes concédés dans les Landes, au titre de la troisième échéance de la directive sur les grandes infrastructures, cependant le site d'étude est en dehors de tout zonage du PPBE. De plus, la centrale solaire n'engendrera cependant pas de nuisances sonores et l'exploitation de la centrale solaire n'entraînera pas de fréquentation permanente du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Atlas des Patrimoines, le monument historique le plus proche est situé à plus de 2 km au sud du site d'étude (Immeuble inscrit "Eglise Saint Georges").

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans un site inscrit : "Etangs landais sud". Ce site s'étend sur plusieurs milliers d'hectares, entre l'océan et la RD 652 et comprend dans son périmètre plusieurs étangs classés.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC " Zones humides de l'arrière dune du Marensin" (FR7200717) située à environ 4,2 km au nord-ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude étant anthropisé (parking existant), aucun impact notable n'est attendu sur la biodiversité. Quelques arbres ornementaux sont présents sur le parking existant et seront supprimés pour la mise en place des ombrières. Ces arbres sont ponctuels et isolés, il est donc peu probable qu'ils tiennent un rôle de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC "Zones humides de l'arrière dune du Marensin" (FR7200717) située à environ 4,2 km au nord-ouest. Compte tenu de la distance entre le site d'étude et la ZSC, ainsi que le type de milieux concernés par la Natura 2000 mis en balance avec le caractère anthropisé du site d'étude (parking existant), aucun impact n'est pressenti sur un habitat ou une espèce inscrit à cette zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune en zone de sismicité 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étant déjà fréquenté par les usagers du centre aquatique, cette augmentation du trafic sera limitée à la phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit uniquement en phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera source de vibration uniquement en phase travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des luminaires seront installés en face intérieure des ombrières pour permettre un éclairage du parking. Le système d'éclairage sera à LED. A noter que des éclairages sont déjà présents sur le parking, le projet viendra les remplacer par des éclairages LED placés sous les ombrières.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets créés seront non dangereux et seront valorisés ou évacués selon les filières appropriées.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modification des usages du sol : le parking pour les visiteurs est déjà existant, il s'agira de rajouter des ombrières sur ce parking existant. Cependant, un impact positif peut être noté puisque ce projet viendra développer des énergies renouvelables sur un espace déjà artificialisé. De plus, les habitations les plus proches sont situés à environ 230m au nord et sont séparés du projet d'ombrières par un boisement. Le contexte du site d'étude est en grande majorité une alternance entre boisement et zone anthropisée (autoroute, zone d'activité, etc.)

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Aucun effet négatif notable de ce projet n'est à prévoir sur l'environnement.

Les risques de pollution accidentelles sont limités. Les transformateurs seront placés sur bac de rétention, afin de récupérer l'ensemble des polluants potentiels en cas de fuite. Dans l'hypothèse où malgré toutes les précautions prises par TotalEnergies, une pollution était déversée, TotalEnergies mettrait en place un plan d'urgence de gestion de la pollution concernée, afin de minimiser l'ensemble des impacts sur l'environnement.

A l'issue de la phase d'exploitation, le projet sera entièrement démantelé. Grâce à l'association PVCycle, les modules photovoltaïques seront recyclés, et l'ensemble des équipements seront recyclés ou valorisés selon les filières approuvées.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'installe sur un site très anthropisé. Les modules photovoltaïques étant positionnés au dessus d'un parking existant, les impacts sur le milieu naturel ou le paysage seront très faible. Il n'y aura pas de consommation d'espaces naturels supplémentaires et les dérangements liés au projet se concentreront sur la phase travaux (passage de camions) et seront très localisés.

La réalisation d'une étude d'impact ne semble donc pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes : - Annexe 7 - Schéma d'un bac de rétention de transformateur - Annexe 8 - Carte des bruits (Source : DDTM 40)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Canéjan

le, 19/08/2021

Signature

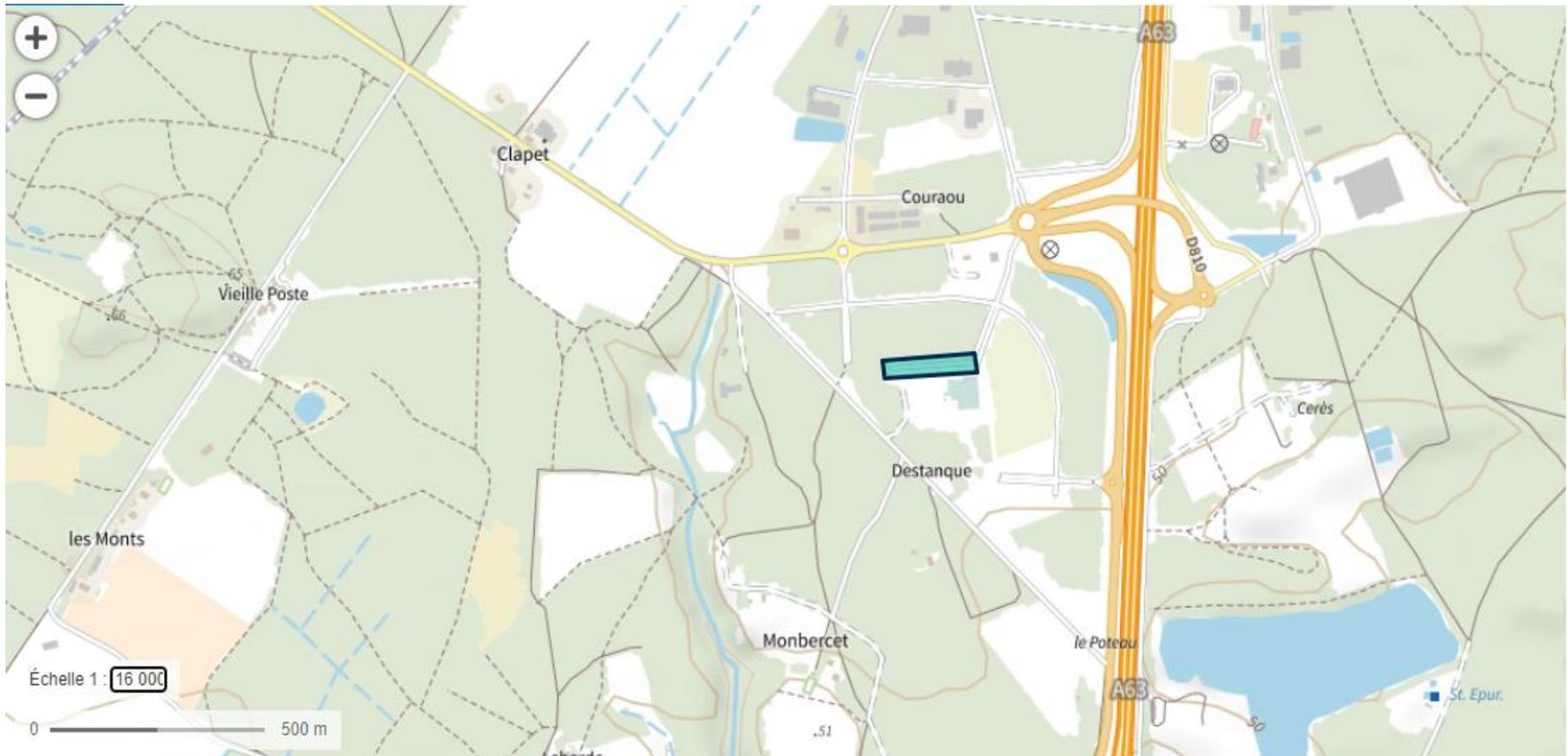


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

**Annexe 2 :** Plan de situation au 1/16000 (vue satellite)



**Annexe 2 :** Plan de situation au 1/16000 (vue IGN)



**Annexe 2 :** Plan de situation – vue rapprochée (vue satellite)



**Annexe 3 : Vues du site**



11/03/2020



 Point et direction de la prise de vue



11/03/2020



▶ ● Point et direction de la prise de vue



11/03/2020



 Point et direction de la prise de vue

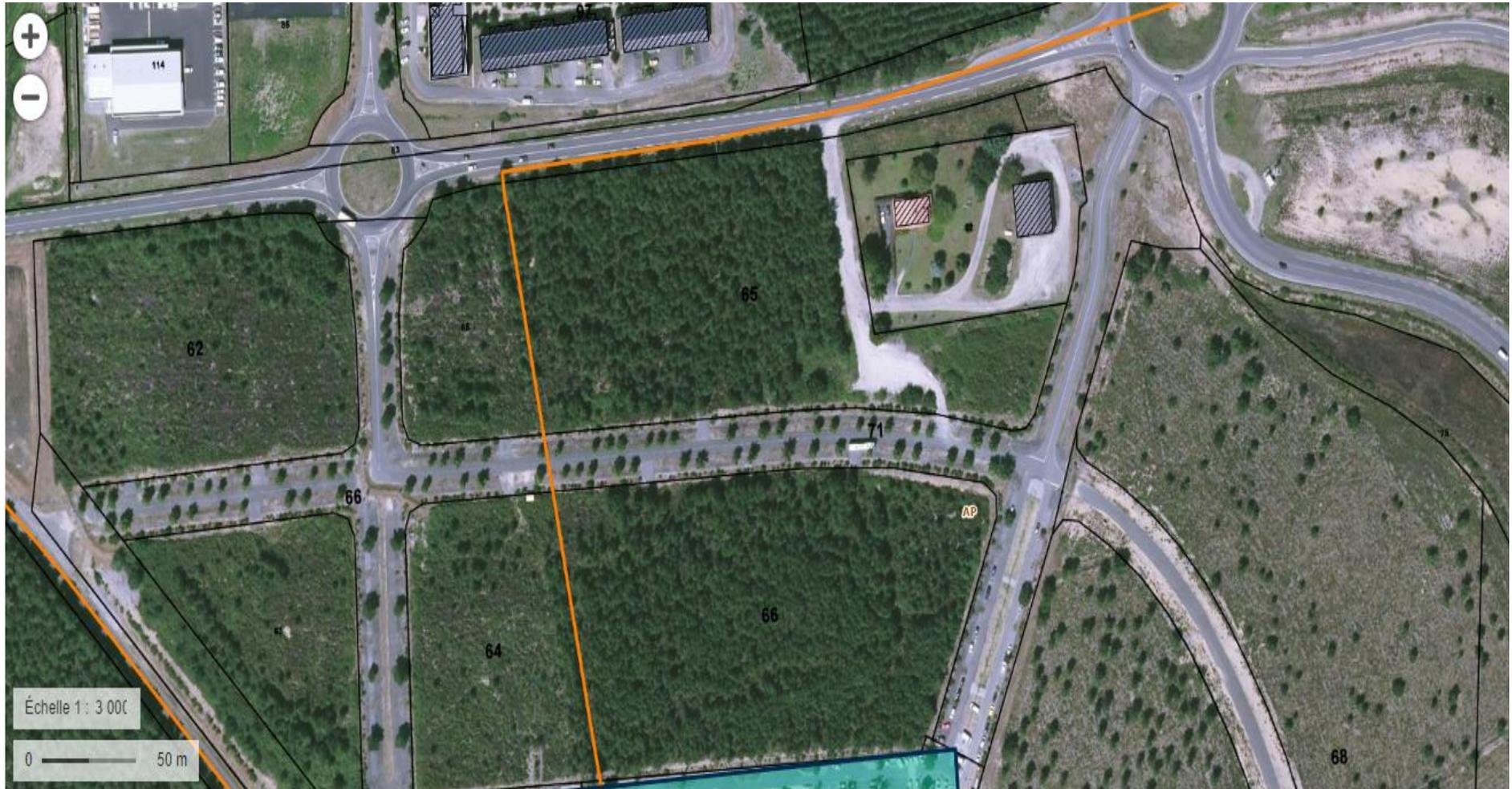


**Annexe 4** : Plan du projet (vue satellite + estimation des surfaces au sol des ombrières en bleu)



**Annexe 5 : Abords du projet ombrières Aygueblue**

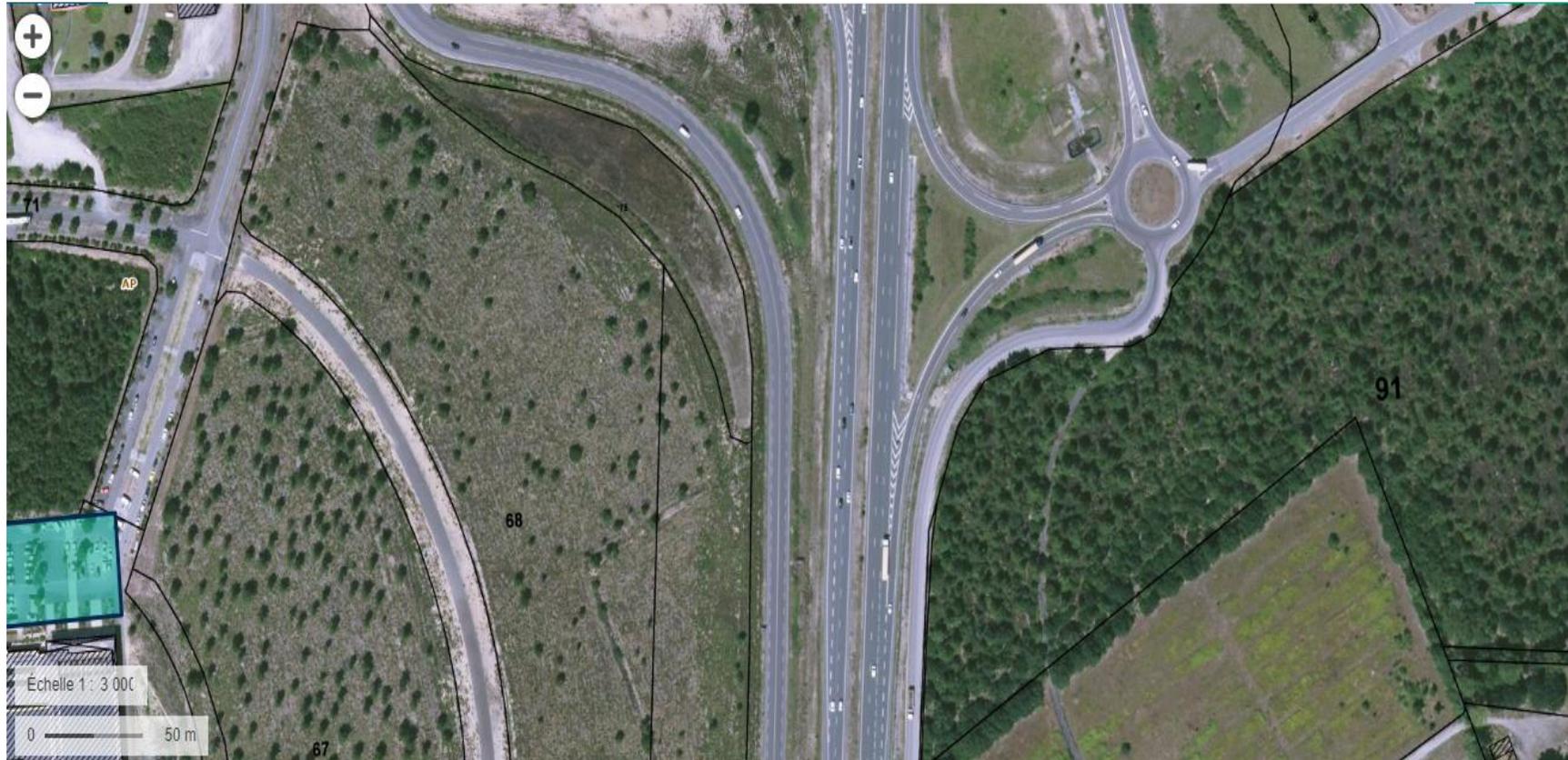
- **Nord :**



- **Sud :**



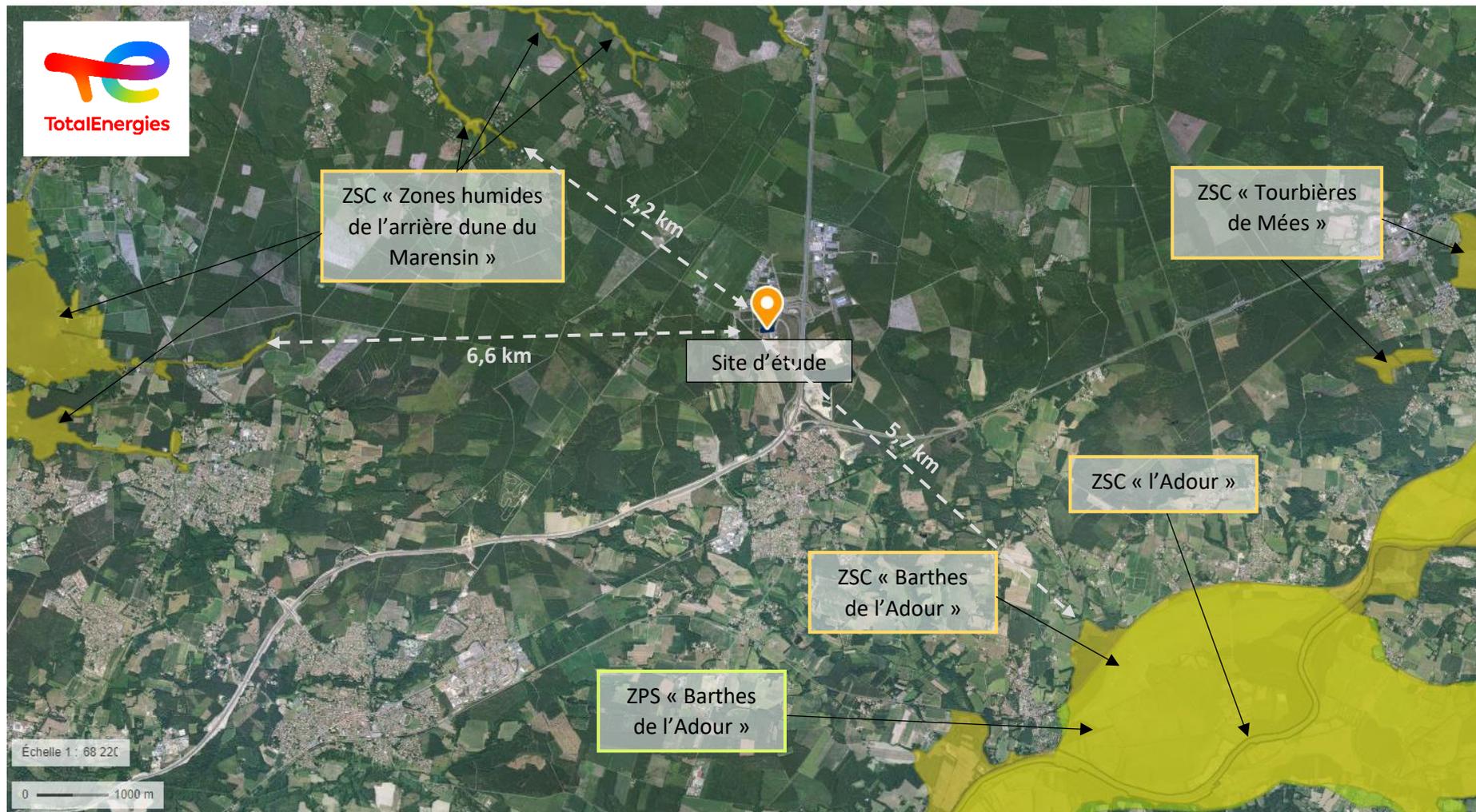
- **Est :**

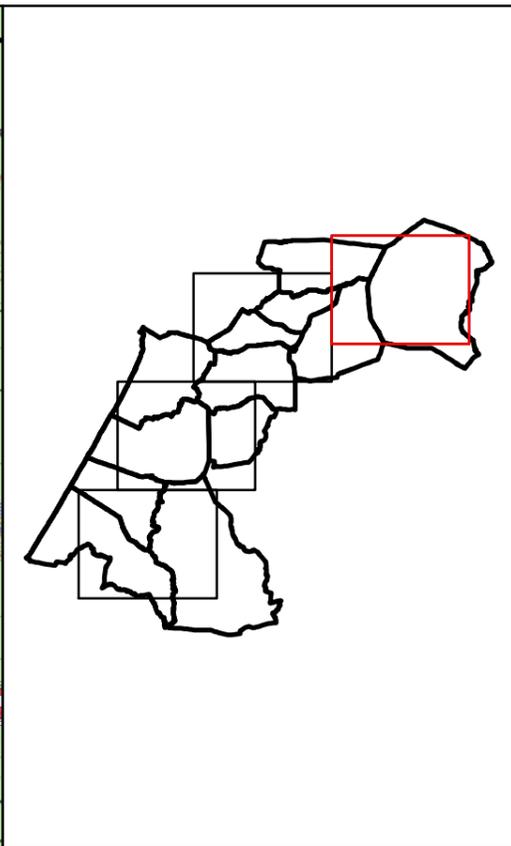
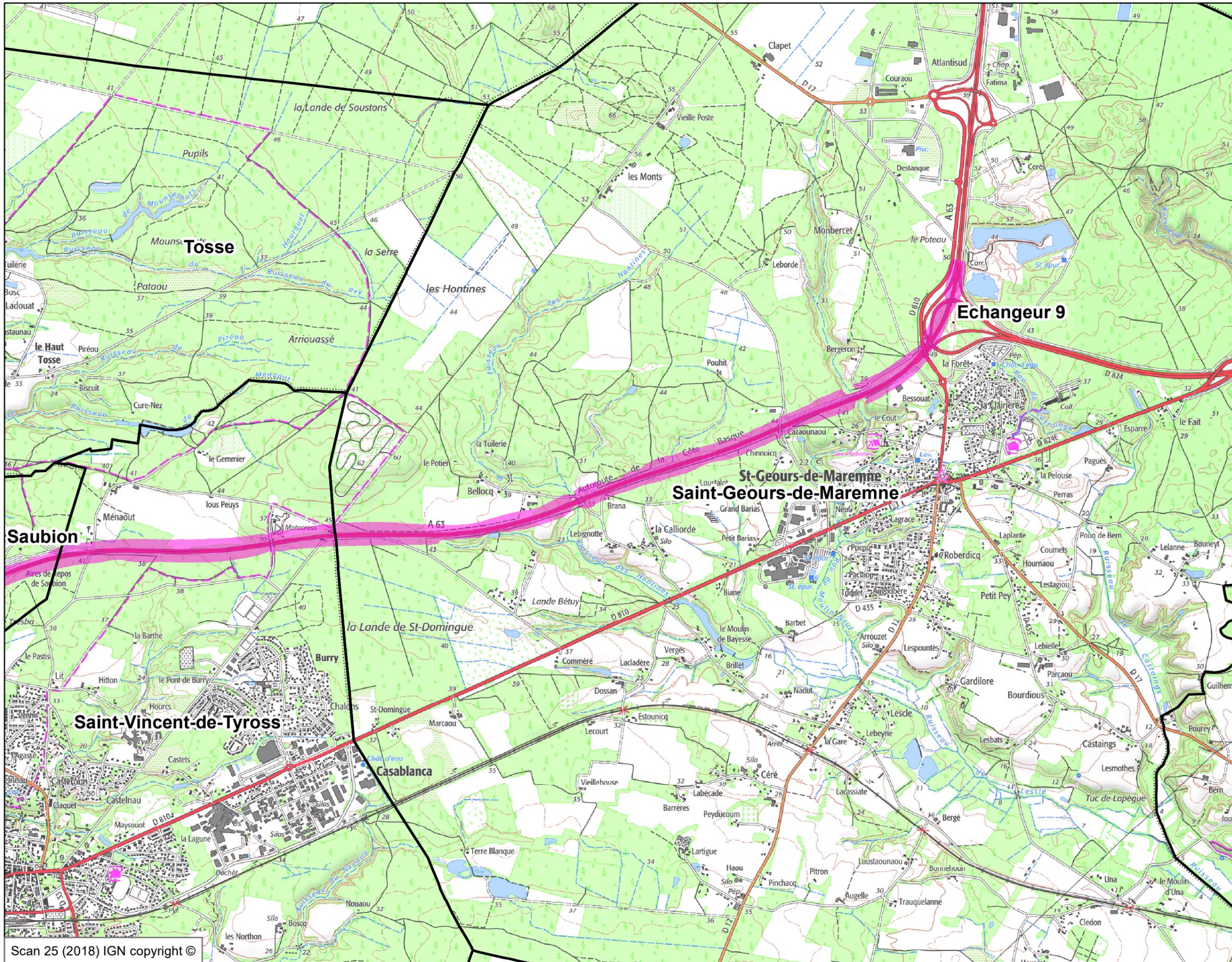


- **Quest :**



**Annexe 6 : Carte des zones Natura 2000 à proximité**





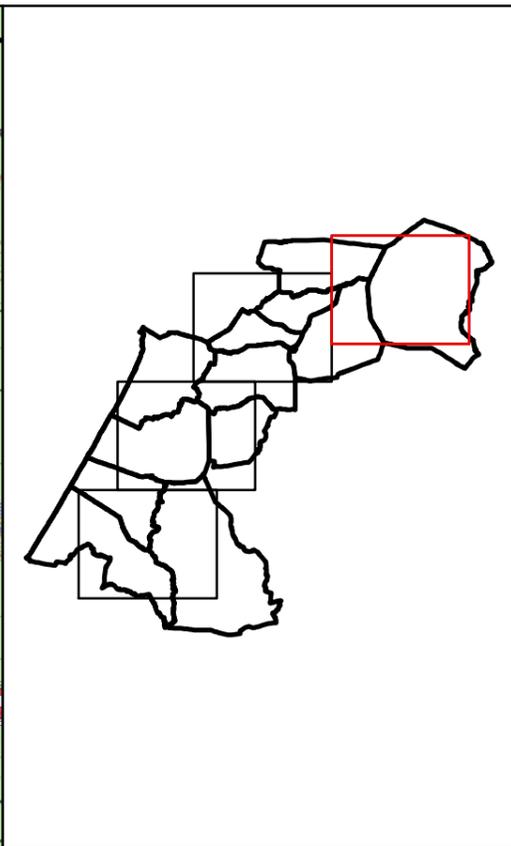
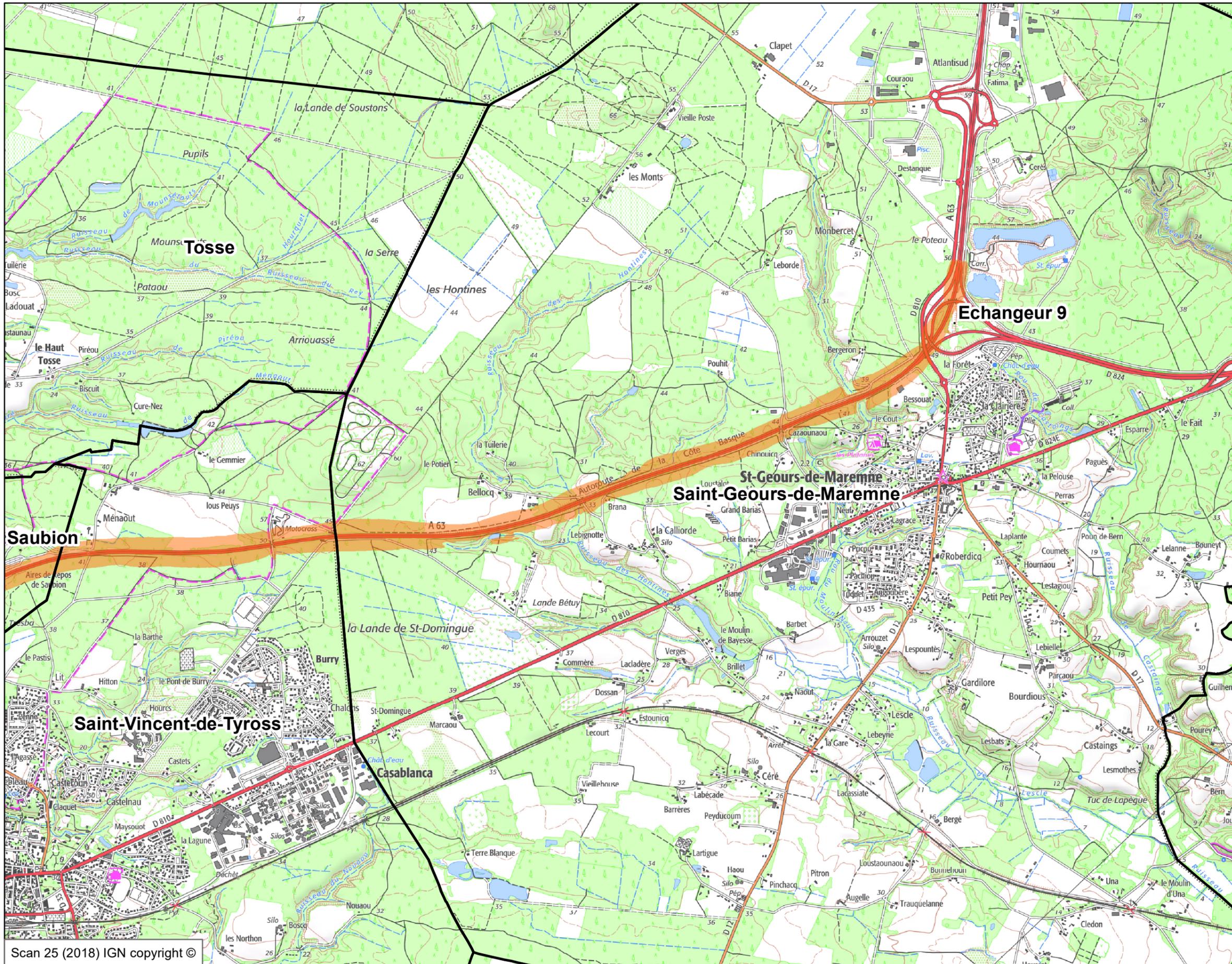
Année de référence du trafic :  
Trafic réel 2017

Limite département

Communes

Zone de dépassement de la valeur Ln limite

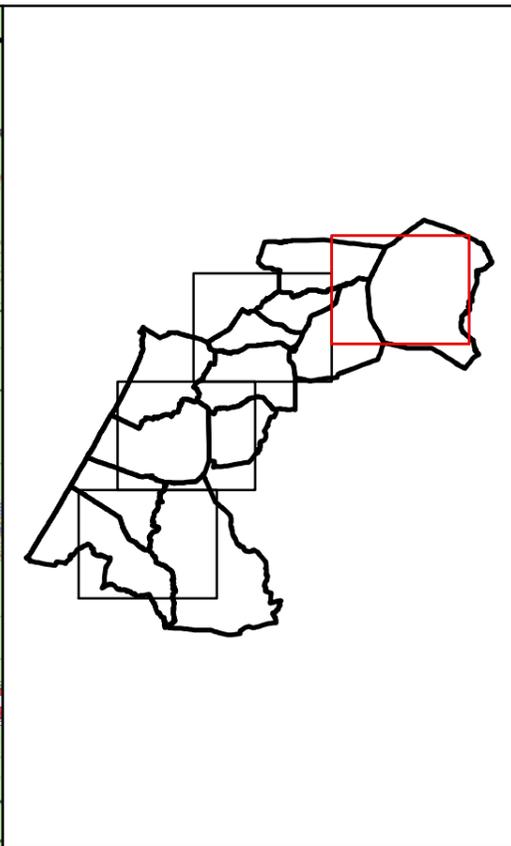
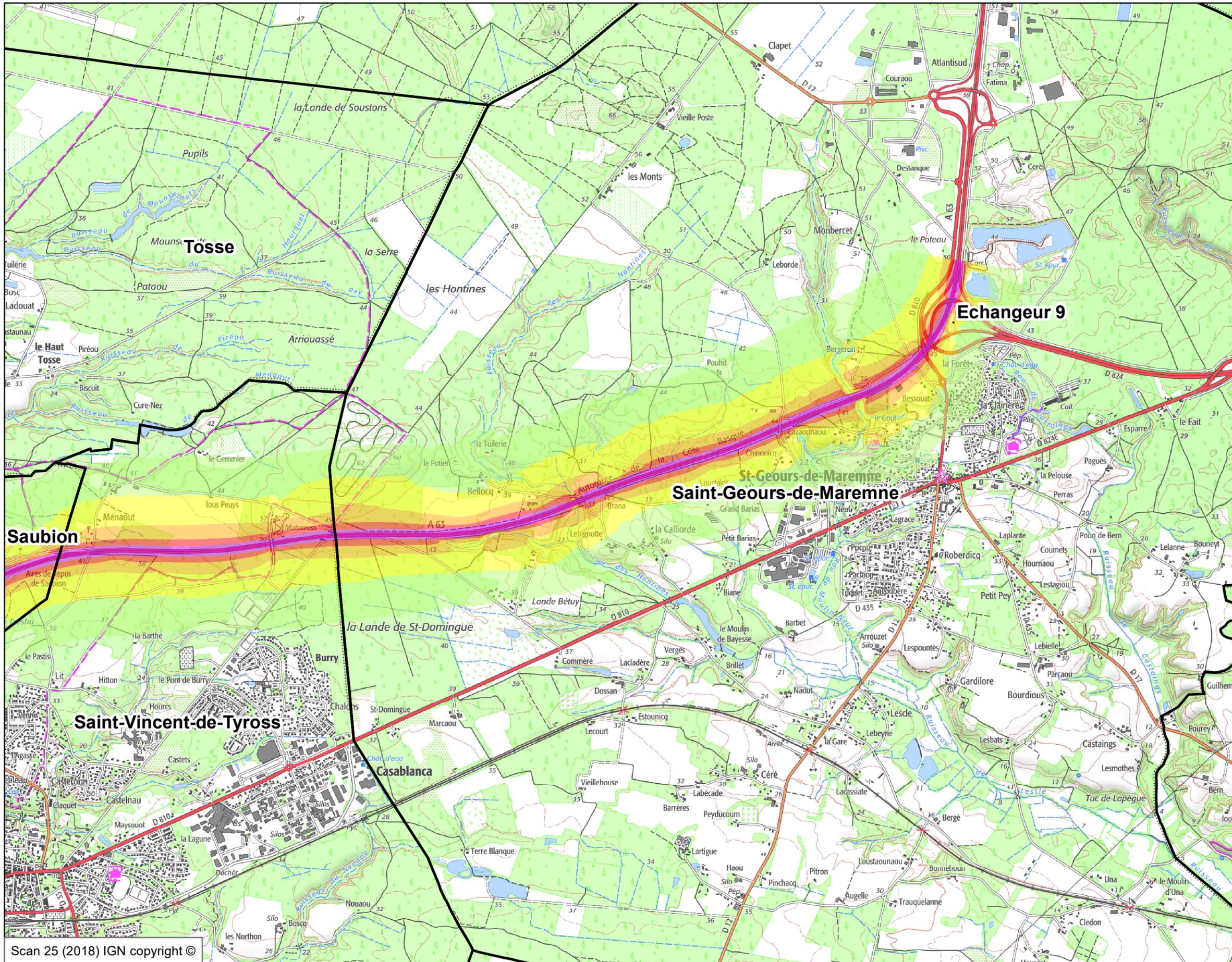
Scan 25 (2018) IGN copyright ©



Année de référence du trafic :  
Trafic réel 2017

-  Limite département
-  Communes
-  Zone de dépassement de la valeur Lden limite

Scan 25 (2018) IGN copyright ©



Année de référence du trafic :  
Trafic réel 2017

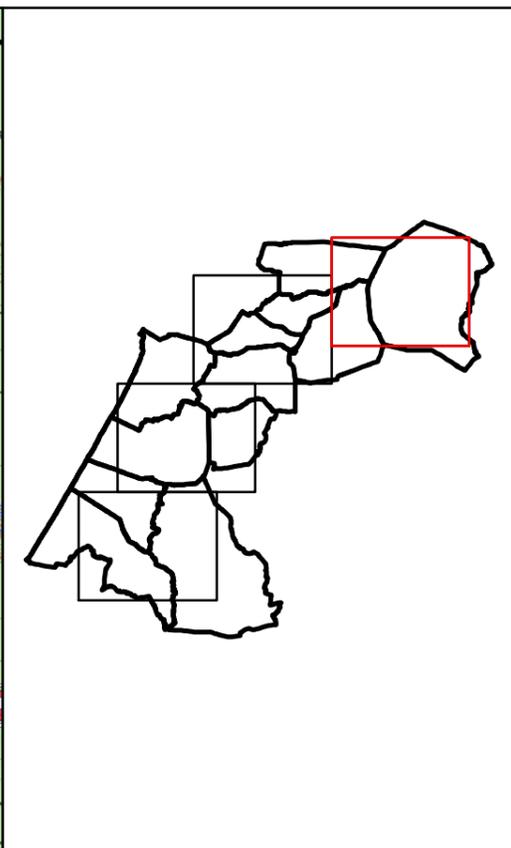
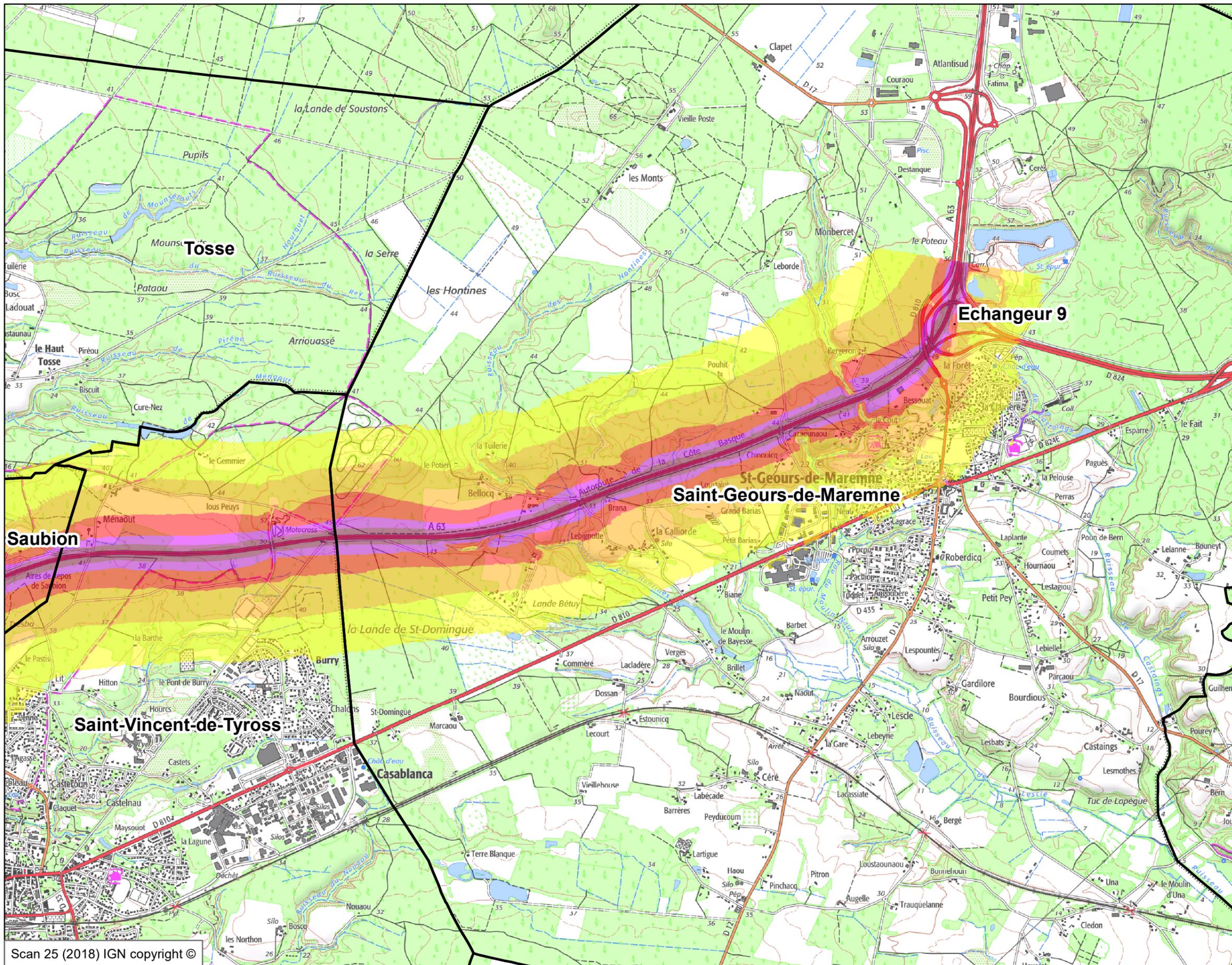
Limite département

Communes

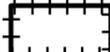
- > 70 dB(A)
- entre 65 et 70 dB(A)
- entre 60 et 65 dB(A)
- entre 55 et 60 dB(A)
- entre 50 et 55 dB(A)

Scan 25 (2018) IGN copyright ©

Echelle : 1:25 000



Année de référence du trafic :  
Trafic réel 2017

-  Limite département
-  Communes
-  > 75 dB(A)
-  entre 70 et 75 dB(A)
-  entre 65 et 70 dB(A)
-  entre 60 et 65 dB(A)
-  entre 55 et 60 dB(A)

Scan 25 (2018) IGN copyright ©

Echelle : 1:25 000